

**MAIRIE DE DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Place de la Roirie – BP 59**  
**DOMFRONT**  
**61700 DOMFRONT EN POIRAIE**  
**Tél : 02.33.30.60.60**  
**Fax : 02.33.30.60.67**

## **DECISION 2022-105**

Monsieur le Maire,

Vu l'article L 2122-22, du code général des collectivités territoriales portant délégation de missions complémentaires du conseil municipal au maire pour la durée de son mandat par délibération en date du 28 mai 2020 s'y rapportant,

Considérant le 4° de l'article L2122-22 du CGCT déléguant de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de doter la commune d'un logiciel de prospective financière et budgétaire, une offre a été reçue :

SIMCO – 19 Rue d'Enghien – 75010 PARIS propose pour la fourniture d'un logiciel de cadrage budgétaire Fonctionnement et Investissement, une offre commerciale d'un montant de 4 658.33€ HT soit un montant TTC de 5 590.00€ et pour les frais de mise en service un montant de 1 500€HT soit 1 800€ TTC.

La commission d'attribution

### **DECIDE :**

- De retenir SIMCO – 19 Rue d'Enghien – 75010 PARIS pour la fourniture d'un logiciel de cadrage budgétaire Fonctionnement et Investissement, pour un montant de 4 658.33€ HT soit un montant TTC de 5 590.00€ et pour les frais de mise en service un montant de 1 500€HT soit 1 800€ TTC.
- D'autoriser Monsieur le Maire de Domfront en Poiraise à signer tous documents à intervenir à cet effet.

Fait à DOMFRONT EN POIRAIE, le 02 novembre 2022

Le Maire,  
Bernard SOUL

